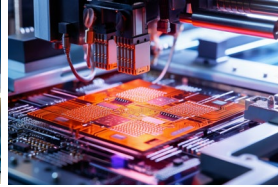


FLUIDE NETTOYANT DÉPOUSSIERANT
SOUFFLEUR PROFESSIONNEL

- ✓ Utilisation sur appareils hors tension et en hors fonctionnement
- ✓ Ne tache pas
- ✓ Utilisation multi-position
- ✓ Incolore
- ✓ Inodore
- ✓ Nettoyant souffleur portatif



CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

PRODUIT ACTIF

ÉTAT PHYSIQUE : liquide gazeux

ODEUR : inodore

MASSE VOLUMIQUE : 560 g/l +/- 20 g/l

COULEUR : incolore

RÉACTION CHIMIQUE : neutre

GAZ PROPULSEUR

PROPULSEUR HYDROCARBONÉ : Mélange Butane / Propane
(valeur n-butane >= 65 % et isobutane <= 5%)

POTENTIEL APPAUVRISSEMENT DE LA COUCHE D'OZONE : ODP = 0 (R-11 = 1)

POTENTIEL DE BIOACCUMULATION : non potentiellement bioaccumulable

TENEUR EN 1,3-BUTADIÈNE : <= 0,01 % poids

RÉSIDU NON VOLATIL : <= 0,1 % poids

TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION : >300 °C

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES / ACTIONS

FLUIDE TECHNIQUE.

Pour nettoyer, sécher, dépeussier les matériels, les endroits difficiles d'accès, surfaces sensibles :

- ▶ Matériels informatiques et bureautiques
- ▶ Caisses enregistreuses
- ▶ Composants électriques, électroniques
- ▶ Optiques, appareils de prise de vue
- ▶ Microscopes, matériels de laboratoire
- ▶ Mécaniques de précision, horlogerie

PRODUIT PROFESSIONNEL utilisé dans :

- ▶ La maintenance
- ▶ L'entretien
- ▶ Le dépannage
- ▶ Les ateliers de montage
- ▶ De petits matériels ou pour le nettoyage terminal avant emballage de matériels sensibles, et également pour les nettoyages périodiques d'équipements spéciaux de bureautique

MODES ET DOSES D'EMPLOI

En observant les recommandations et précautions préconisées :

- ▶ Faire de petites pulvérisations en dirigeant l'aérosol vers la surface à nettoyer.
- ▶ L'aérosol doit être maintenu verticalement (sans agitation) lors de la pulvérisation

Utiliser sur les matériaux électriques hors tension et hors fonctionnement.

Ne pas pulvériser sur des pièces chaudes ou incandescentes.

Permet de nettoyer les différentes surfaces et anfractuosités (le dessus ou le dessous des objets) des matériels sans provoquer de givrage et d'abaissement de température excessifs.



Utilisation possible en pulvérisation tête en haut ou tête en bas.

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

Préparation à base de fluide nettoyant très volatile.

Boitier aérosol de 225 ml net type 650.

RECOMMANDATIONS



DANGER

H222 - Aérosol extrêmement inflammable.

H229 - Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur.

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 - Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 - Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P410 + P412 - Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

UTILISATION RÉSERVÉES AUX PROFESSIONNELS

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver et utiliser à l'écart de toute flamme ou source de chaleur, d'ignition et d'étincelles, appareil électrique en fonctionnement. Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas utiliser dans une atmosphère confinée. Procéder par de brèves pressions sans pulvérisation prolongée. Bien ventiler après usage. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés. UFI : NQE1-80UQ-N00P-TQ4U.

Extrait conditions de vente : Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite de l'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. **NOTA :** Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ecs produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.